

TRANS INFO

Janvier 2025 - n° 50



COMITE

Un nouveau bureau



RPI TRANS/BROUALAN

Le Carnaval 2024



REPAS DES AÎNÉS

Nos doyens récompensés



LE MOT DU MAIRE

Chers Transéens et Transéennes

L'année 2024 se termine et comme d'habitude c'est l'heure de faire le bilan dans nos communes. Sur la scène internationale la situation ne s'est pas vraiment éclaircie. La guerre s'est enlisée entre la Russie et l'Ukraine, le conflit israélo-palestinien s'est considérablement amplifié depuis le massacre du 7 octobre 2023, le contexte semble se dégrader davantage en Syrie et les Etats-Unis viennent d'élire un nouveau Président qui prône le protectionnisme et le repli sur soi de cette grande puissance économique et militaire. Sur le plan intérieur, le contexte politique est aussi très compliqué car la dissolution de l'Assemblée Nationale le 9 juin dernier a transformé l'Hémicycle en champ de bataille où trois blocs de députés s'affrontent, ne parviennent pas à négocier et à trouver des compromis pour travailler ensemble dans l'intérêt de la France et des Français, puisque aucun de ces groupes ne détient de majorité. 2024 restera dans l'Histoire avec le vote de la censure qui a fait chuter le Gouvernement et précipité le pays dans l'inconnu alors que le redressement de nos Finances Publiques s'impose.

L'absence de budget 2025, les annonces inquiétantes pour les finances de nos communes compliquent le quotidien des élus en particulier et de tous les français en général. Il est difficile d'avancer dans ce brouillard et de prendre des décisions pour la gestion municipale avec ce climat politique inédit et préoccupant. Néanmoins le Conseil Municipal poursuit la finalisation des projets et des dossiers en cours, en s'adaptant à la raréfaction des subventions et aux annonces de coupes budgétaires.

Dans le lotissement de la Croix Ban les constructions de la 1^{ère} tranche sont progressivement habitées et la viabilisation de la 2^{ème} tranche est terminée. Nous proposerons 11 lots supplémentaires à la commercialisation et accueillir de nouveaux habitants.

Les travaux liés à cette nouvelle zone urbanisée étant terminés, nous allons engager l'aménagement de la Rue du Mt St Michel avec un cheminement piétonnier pour sécuriser le déplacement des piétons et des riverains. Un aménagement supplémentaire est également prévu à hauteur du carrefour vers La Gourdière pour ralentir la vitesse des véhicules et participer à la sécurité du centre-bourg.

Les travaux sur les bâtiments communaux suite à l'orage de grêle de mai 2022 sont tous terminés. Il reste cependant un pan de la toiture d'une chapelle de l'église en attente des réparations intérieures. Le diagnostic mené sur la charpente a révélé que des travaux de recalage sont nécessaires et seront réalisés avec la rénovation du chœur. Nous déposerons des dossiers de demandes de subventions mais nous devons également lancer un appel aux dons pour nous aider à réaliser ces réparations.

Les négociations liées à l'achat de la propriété Poincheval se poursuivent mais sont toujours dans l'attente de la signature des associations héritières. Emerald Habitation nous accompagnera dans ce projet de construction de logements qui nous évitera la vacance et le délabrement de cette partie du cœur de bourg.

Le projet phare de cette dernière année du mandat en cours sera assurément la rénovation énergétique et l'extension de l'école. Les travaux ont démarré mais sont freinés par des contraintes techniques indépendantes du programme préparé par l'Architecte (Déplacement d'un câble d'alimentation électrique, réseau d'eaux pluviales à revoir). Après résolution de ces mauvaises surprises, le chantier repartira et nous reprendrons le cours de ce beau projet dont nous vous reparlerons dans les pages intérieures de ce bulletin.

Après le déplacement des Toilettes Publiques, c'est au tour du Monument aux morts de trouver un nouvel emplacement au sein de la Place de l'Eglise. Comme le veut la tradition, le centre-



bourg s'est paré de ses plus beaux habits pour traverser cette période des Fêtes de fin d'année. J'en profite dès maintenant pour remercier très chaleureusement les Agents Techniques, les élus, les bénévoles du Comité des Fêtes, sans oublier quelques volontaires qui ont oeuvré pendant ces deux jours à la pose des illuminations et des décorations diverses et variées.

L'animation de fin d'année Trans à la Bougie a changé de format cette année pour une présentation des chants de Noël des enfants dans la salle des Fêtes en présence des enseignants et des parents d'élèves. Les parents ont préparé cette manifestation conjointement avec le Comité des fêtes qui a proposé une petite restauration et des objets de décoration à la vente, à l'extérieur sur le parking de la mairie. Je tiens à remercier toutes les associations communales qui, chacune dans leur domaine animent la commune, créent du lien social afin de rompre l'isolement.

Je termine en vous présentant au nom de toute l'équipe, au nom des Agents et en mon nom personnel, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2025. Qu'elle vous permette de réaliser vos projets, mais surtout qu'elle vous garde en bonne santé car sans elle rien n'est possible.

Vous êtes tous invités à participer à la cérémonie des Vœux du Maire programmée le 11 janvier à 11h à la Salle Polyvalente. NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE.

6 AVRIL : LA RANDO DES JO

Ils étaient près de 150 personnes, dans la matinée du samedi 6 avril, à prendre le départ en direction du Mont Saint Michel. Ce rendez-vous de Trans-la-Forêt (Ille-et-Vilaine) était organisé par la Fédération française de randonnée d'Ille-et-Vilaine et s'inscrivait dans le cadre de la grande randonnée vers Paris, prévue à l'occasion des Jeux olympiques 2024. Cette initiative vise à unir les marcheurs et randonneurs de toute la France.



Pour l'Ille-et-Vilaine, huit villes au départ avec un final au Mont-Saint-Michel, et un ambassadeur, Michel Serre, parti de Mûr-de-Bretagne pour converger vers la capitale jusqu'au dimanche 12 mai, explique Jean-Paul Barthe-Lareyrigue, coordonnateur de la randonnée : «*Nous tenons à remercier la commune de Trans-la-Forêt pour son accueil.*» Cet événement vise à renforcer les liens entre le sport, la nature et la célébration collective, en mettant en avant la diversité des paysages et des cultures françaises.

SALLE DES FÊTES

Le parquet a été poncé et vitrifié par l'entreprise Germain.

De quoi retrouver de la clarté et une nouvelle jeunesse ! Mais aussi faciliter le nettoyage et l'entretien.



DÉMOLITION DES TOILETTES ET PELOUSE

Suite au déplacement des toilettes publiques dans l'ancienne chaufferie de l'église, l'ancien édifice a été démolé par les agents municipaux au mois d'avril. Le trou comblé, une pelouse a été semée.



DÉMARRAGE DES TRAVAUX À L'ÉCOLE

Durant les vacances de la Toussaint, la cour de l'école a été sécurisée par des grilles, la base de vie installée. Les travaux de terrassement ont eu lieu en novembre.



LES MAISONS FLEURIES : CAMPAGNE 2024

Le samedi 19 octobre 2024, M^{me} Janine LEJANVRE, et Adolphe BENOIST, adjoint, chargé de l'animation de la commission ont remis les prix du concours des Maisons Fleuries pour la campagne 2024 aux 37 participants. Des bons d'achats ont récompensé les premiers de chaque catégorie. Tous les participants ont reçu une plante. Les lauréats sont :

CATEGORIE	1	2	3
Maisons avec Façades et Balcons	Alain RACINE	Jean-Claude JOURDAN	Alain BRARD
Maisons avec Façades & Jardins	Joël LUME	Elise HERVE	Hélène JOUQUAN

5 prix spéciaux ont été aussi attribués. L'après-midi s'est terminée par le pot de l'amitié. Pour cette campagne 5 prix spéciaux ont été aussi attribués à M Paul CREPIN pour un Aeonium en arbre, M Christian TOUQUET pour un Faux Pistachier, à M Bruno CHICHERIE pour des pots en terre peints et fleuris, à M^{me} Nelly ADLER pour une vieille souche d'arbre fleurie et à M Patrick BOUCAUMONT pour la fabrication d'un sabot en bois adossé à une jardinière.



Un intervenant extérieur, M Arnaud MAILLARD de l'INRAE a présenté un sujet sur la Gestion des bordures des Champs pour La Conservation de la Biodiversité. Un moment de convivialité a conclu l'après-midi.

LA 1^{ÈRE} TRANCHE DE LA CROIX BAN

Les maisons poussent dans cette première tranche du lotissement. Il reste une parcelle à vendre.

Les travaux de viabilisation de la 2^{ème} tranche sont terminés et disponibles à la commercialisation.



VOIRIE : Restructuration de la route de la Boisselière à la Morissais

Programmée dans le budget 2024, la réfection de cette route communale a été réalisée au mois de juillet par l'entreprise EVEN pour un montant de 42 295,84€.



REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 24 novembre, nos aînés se sont retrouvés à la Salle des Fêtes pour un repas convivial animé par Les Compagnons. Les doyens, Marie COUPEL et Michel GANON ont reçu un coffret cadeau de la part de la commune.





CLASSE 3 ET 4 : dimanche 15 décembre **La salle polyvalente a réuni 65 convives des classes 3 et 4 pour un moment chaleureux.**

Le doyen des classes 3, Jean-Claude Justel, âgé de 80 ans, et le plus jeune, Brewen Lefoulon, 10 ans, représentaient deux générations réunies autour de ce rendez-vous festif. Côté classes 4, Fernande Gautier, doyenne du haut de ses 90 ans, et Sarah Rouillon, 20 ans, plus jeune participante, témoignent du lien intergénérationnel.

APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque municipale intégrée au projet d'extension de l'école ne pourra ouvrir et fonctionner pleinement qu'à la condition d'avoir des personnes motivées et formées par avance aux méthodes du Réseau des Bibliothèques de la Communauté de Communes. VOUS AIMEZ LIRE et VOUS AVEZ ENVIE DE COMMUNIQUER CETTE PASSION ? VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER AUX ANIMATIONS DU RESEAU LIRE EN BAIE ? N'hésitez pas à proposer vos services à la Mairie. Merci !



LE COMICE AGRICOLE 2025 aura lieu à TRANS-LA-FORÊT !

Dès le 7 février 2024, une assemblée générale a fait le bilan du comice 2023 de LA BOUSSAC.

Un nouveau bureau a été élu le 13 février pour mettre en route notre comice : Olivier RACINE en a pris la présidence, Marie-Paule BOUVIER, Jean-François GOBICHON, Guillaume BOULMER et André DAVY sont vice-présidents. Janine LEJANVRE, maire de la commune qui reçoit, est présidente d'honneur. Sylvie PIGEON est élue trésorière et Marine THIEURMEL secrétaire. Les responsabilités ont été réparties. Deux nouvelles réunions ont déjà eu lieu le 12 septembre, le 6 novembre et le 28 novembre pour peaufiner l'organisation.

LE COMICE AURA LIEU le SAMEDI 6 SEPTEMBRE

autour de la Petite Abbaye et de la Grande Abbaye. Cet événement demandera l'aide et la participation de nombreux bénévoles : dès maintenant, vous pouvez contacter la Mairie pour proposer vos services.

**GRANDE RÉUNION DES BÉNÉVOLES
Salle polyvalente de TRANS LA FORÊT
MARDI 25 FÉVRIER 2025 à 20h30**



ÉTAT CIVIL

Actes d'état-civil



NAISSANCE

- Sélène PEPIN, 28 avril
- Louise JOURDAN, 20 février
- Jacques Artur de la VILLARMOIS, 15 août
- Njörd PLANTEFEVE, 15 août

MARIAGE

- Bruno TILLY et Marion GOURLET, 6 juillet
- Maxence NIOT et Priscilla AMIOT, 13 juillet
- Marie-Armelle RACINE et Valentin BELAN, 5 octobre

DÉCÈS

- Denise CHICHERIE, 94 ans, 9 février
- Gaël PEIGNE, 51 ans, 14 mars
- Dominique COUBOLIC, 73 ans, 17 avril
- Josette DENIS, 70 ans, 27 mai
- Françoise CLEMENT, 97 ans, 23 juin
- Pierre HANOT, 84 ans, 12 juillet

- Joël AUVRAY, 88 ans, 7 août
- Jean-Claude LEFEUVRE, 89 ans, 12 octobre
- Stéphane MICHEL, 47 ans, 18 octobre
- René PLIHON, 95 ans, 22 octobre
- Marie-Thérèse Leyrit, 74 ans, 8 décembre
- Elise TREMAUDAN, 99 ans, 9 décembre
- Victor BRIGGS, 81 ans, 9 décembre
- Joseph THEBAULT, 91 ans, 22 décembre

NOCES DE DIAMANT



Noces de Diamant :
Annick et Jean LEFRANÇOIS, le 5 décembre

NOS PROJETS & RÉALISATIONS

Rénovation-Extension de l'école

Les travaux ont



démarré lors des vacances de La Toussaint mais le calendrier se trouve un peu décalé en raison de contraintes techniques qui n'ont pas été anticipées lors des études. Le réseau des eaux pluviales existant sur lequel est prévu le raccordement des extensions se révèle sous-dimensionné et nécessite une adaptation avec de nouveaux tronçons. Un câble d'alimentation électrique doit être déplacé, mais nous sommes toujours en attente d'un délai Enedis pour l'intervention.

5



BIBLIOTHEQUE Le programme envisage la création d'une Bibliothèque destinée à être utilisée par l'école en temps scolaires et par l'ensemble des habitants en dehors de ces temps scolaires. Cette Bibliothèque aura pour vocation de s'intégrer au réseau intercommunal de Lecture Publique *Lire en Baie*. Le fonctionnement de cette



structure nécessitera l'engagement d'une équipe de bénévoles. D'ores et déjà, nous lançons un appel aux personnes intéressées par ce bénévolat pour faire vivre cet équipement supplémentaire et nécessaire à l'animation de la commune, dans ce lieu destiné à accueillir des projets pour renforcer le lien et la vie communale.

CHEMINEMENT PIÉTONNIER RUE DU MONT

St MICHEL 2025 verra l'aménagement de la rue du Mont St Michel, la viabilisation de la 2^{ème} tranche du lotissement étant terminée. Un second aménagement de sécurité est prévu pour réduire la vitesse en entrée de bourg ainsi qu'un cheminement piétonnier pour sécuriser le déplacement des piétons et des riverains.



EGLISE étude avant travaux En septembre 2023, l'église, bel édifice du XV^e siècle, a dû être fermée. L'entreprise GRINHARD, charpentier du patrimoine a sécurisé les lieux. «*Nous avons depuis fait le nécessaire pour que des offices puissent s'y tenir, comme celui qui aura lieu le 11 novembre. Mais un important travail de restauration doit être engagé, et cela a un coût*», constate



Janine Lejanvre, la maire. Les réparations devraient être importantes. Un dossier avait déjà pointé des faiblesses des éléments de la charpente. Les réparations de la corniche effondrée ont révélé d'importants travaux à entreprendre sur ladite charpente, augmentant plus encore le coût des travaux. Une étude a été confiée à l'entreprise GRINHARD de Combourg, sur laquelle le Département nous accompagne à hauteur de 45% du montant dans le cadre du Fond de solidarité territorial (FST).



DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS



En concertation avec l'Association des Anciens Combattants, il a été décidé par le Conseil Municipal de déplacer le Monument aux morts. Situé au milieu de la Place de l'Eglise, il a été à plusieurs reprises heurté par des véhicules. Ce nouvel emplacement en haut de la Place permet de lui conserver une position importante dans l'organisation de cet espace ; de faciliter les déplacements et le stationnement sur l'ensemble de ce parking ; d'améliorer le déroulement des commémorations en s'éloignant de la circulation de la route Départementale et de renforcer la sécurité des participants. Une subvention de 5000 € nous a été accordée par l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/02/24

Approbation du Budget 2023 Les comptes publics (devenu Compte Financier Unique) 2023 sont approuvés à l'unanimité (pour/11 contre/0 abstentions/0).

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 Le conseil municipal, après rappel du budget 2023 constate un excédent de fonctionnement global de : 130 505.85 €. Il décide à l'unanimité (pour /12 contre/0 abstentions/0), d'affecter en totalité cet excédent de fonctionnement en recette d'investissement.

Dénomination de voie Pour bénéficier d'un raccordement fibre toutes les adresses de la commune doivent être nommées. Il convient d'adresser le bâtiment agricole situé sur la Route Départementale 90 en direction de Bazouges-la-Pérouse. Le n°1 *Le Grand Faye* est retenu.

Définition des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables. M^{me} le Maire présente les zones identifiées par la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones. Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée le 19 décembre 2023 par l'ouverture d'un registre en Mairie, ce dernier a été clôturé ce jour. A noter que le projet d'ombrière sur le parking de l'église est refusé par les membres du Conseil Municipal. M^{me} le Maire soumet cette proposition de zones à délibération. Le conseil valide celle-ci à l'unanimité (pour/2 contre/0 abstentions/0)

RÉUNION DU CONSEIL DU 15/03/24

Taux d'imposition 2024 Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (pour/10 contre/0 abstentions/0) de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2024 comme suit :

TAXES	TAUX année N-1 votés	TAUX année 2024
Foncière (bâti)	38.08	38.08
Foncière (non bâti)	49.97	49.97
Habitation	15.09	15.09

Subventions 2024 aux associations Le conseil municipal décide, après délibération et à l'unanimité, d'attribuer les subventions ci-dessous pour l'année 2024 :

Noms association ou groupement Subvention

Amicale Laïque	500 €
ACCA TRANS-LA-FORÊT	250 €
Club de la Bonne Entente	250 €
Section Anciens Combattants	250 €
Théâtre de la Baie	250 €
Comité des fêtes TRANS-LA-FORÊT	500 €
Ligue contre le cancer	100 €
Papillons blancs	25 €
Croix d'Or	25 €
Croix Rouge	25 €
Donneurs de sang du canton	150 €
Solidarité entraide	150 €
Restos du coeur	300 €
France Adot	50 €
Secours Catholique	150 €
Sclérose en plaque	50 €
Amicale des DDEN Pays Malouin	50 €
ADMR	373.20 €
Trans'FormZeFarm	250 €
TOTAL SUBVENTIONS	3 698.20 €

Collèges de Pleine-Fougères et autres collèges. C.E.G. François Brune de Pleine-Fougères, par élève 50 €. Collège privé de Pleine-Fougères, par élève 50. Autres collèges fréquentés par les enfants de la tranche d'âge qui n'ont pas la classe adaptée à Pleine-Fougères, par élève 50 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, demande que cette subvention soit versée uniquement au bénéfice des élèves domiciliés à Trans-la-Forêt et à l'occasion des sorties linguistiques et pédagogiques. La subvention peut être versée au Collège soit versée aux parents. Un compte-rendu du collège est demandé à l'appui de la demande des parents pour le versement de cette subvention une fois la sortie effectuée.

Vote du Budget Primitif 2024 Le budget primitif de l'exercice 2024 est adopté à l'unanimité (pour/11 contre /0 abstentions/0), et arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	543 600.66 €
Recettes	543 600.66 €

Investissement

Dépenses	563 153.78 €
Recettes	563 153.78 €

Total général BP 2024

Dépenses	1 106 754.44 €
Recettes	1 106 754.44 €

Convention avec le SDE - Eclairage public lotissement La Croix Ban 2^{ème} tranche Une étude a été demandée pour la 2^{ème} tranche du lotissement au SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35 en charge de la compétence communale de l'éclairage public). Il en ressort l'estimation ci-dessous approuvée par le conseil approuve les modalités financières à suivre.

1. BASE DE CALCUL DE LA PARTICIPATION	3 942,17 €
2. TAUX SDE	20,00%
4. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU SDE35	788,43 €
7. MONTANT TOTAL ESTIME DE LA PARTICIPATION COMMUNALE	3153,74 €

RÉUNION DU CONSEIL DU 17/05/24

Délégation de la décision d'admission en non-valeur Afin de simplifier le fonctionnement des services publics communaux les créances d'un montant inférieur à un seuil de 100 euros seront déclarées irrécouvrables.

Révision des loyers. L'augmentation sur l'ensemble des loyers mensuels des logements communaux, y compris les garages, à compter du 1^{er} juillet 2024 est votée sur la base d'un pourcentage de + 3.50 % conformément à l'indice de référence des loyers INSEE du 4^{ème} trimestre de l'année précédente.

Projet de vente chemin communal

Par courrier reçu le 13 mai 2024, M^{me} LANGLOIS Nathalie demande l'acquisition du chemin rural sis au Mot-tay. Suite au visa de la commission voirie, le conseil accepte à l'unanimité (pour/11 contre/0 abstentions/0) la vente d'une portion de ce chemin rural au prix à 2 € le m² et rappelle que l'ensemble des frais de géomètre et de notaire sont pris en charge par les acquéreurs.

Sollicitation de la subvention Ambitions Communes Les deux projets de rénovation et d'extension de l'école et de création d'une bibliothèque sont éligibles chacun à l'aide du département à hauteur de 70 % plafonnée à 200 000 €. Le conseil municipal décide de solliciter les 2 subventions dans le cadre d'*Ambitions Communes*.

RÉUNION DU CONSEIL DU 16/07/24

Marché de rénovation et d'extension de l'école

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) concernant le marché de rénovation et d'extension de l'école s'est réunie le 16 juillet 2024 en présence de M^{me} Loison, l'architecte en charge du projet. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité (pour/11 contre/0 abstentions/0), a validé le compte rendu et les propositions de la CAO. **Les entreprises retenues :**

Entreprise SAS MARSE CONSTRUCTION d'Acigné pour le lot 01 démolition / gros oeuvre / terrassement pour un total HT de 159 694,92 €. **Entreprise DANIEL CONSTRUCTION** de Roz-Landrieux pour le lot 02 charpente / bardage pour 187 341,19 € HT. **Entreprise NOEL COUVERTURE** de Trans-La-Forêt pour le lot 03 couverture pour 52 936,40 € HT. **Entreprise SOMEVAL** de Miniac-Morvan pour le lot 04 menuiseries extérieures pour 68 900,00 € HT. **Entreprise STOA** de Cesson-Sévigné pour le lot 05 faux-plafonds / cloison / menuiseries pour 151 905,30 € HT. **Entreprises LEBLOIS/FERRON** respectivement de St-James et de St-Sauveur des Landes pour le lot 06 revêtements de sols / peintures pour de 81 302,23 € HT. **Entreprise QUARK BATIMENT** de Chateaugiron pour le lot 07 plomberie / ventilation / chauffage pour un total HT de 104 910,00 €. **Entreprise ATCE** de St-Malo pour le lot 08 électricité pour un total HT de 45 048,51 €.

Sollicitation du dispositif Bien vivre partout en Bretagne La Région a renouvelé sa politique de soutien aux projets locaux et mis en place le dispositif *Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025*. Dans ce cadre, Le projet de rénovation énergétique et d'extension de l'école a été inscrit dans la convention de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel et acceptée par celle-ci. Ce projet pouvait être retenu par la Région qui accompagnera la commune à hauteur de 126 590 €.

RÉUNION DU CONSEIL DU 20/09/24

Vente parcelle AB 457. Pour engager les travaux de la tranche 2 du lotissement de La Croix Ban comprenant 11 lots, tel que prévus par le permis d'aménager accordé en juin 2021, la Communauté de communes doit acquérir la parcelle : AB457 d'une surface de 2388 m² appartenant à la mairie de Trans-la-Forêt. Le terrain est vendu au prix de 17 900 €, soit environ 7,50 €/m², les frais de notaire seront à la charge de la Communauté de communes.

Repas action sociale : choix du traiteur et participation individuelle. La commission d'action sociale a examiné les propositions de menus des traiteurs pour le repas annuel. Le traiteur *Les Hermelles* de Roz-Landrieux est retenu au tarif de 30,30 € par convive. Une participation individuelle de 8 € par invité sera demandée. (Repas à 12,00 € par enfant accompagnant). Les élus, hors commission et invités, ainsi que le personnel communal sont conviés à ce repas annuel.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Porté à connaissance du rapport d'assainissement non collectif M^{me} le Maire a présenté le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif SPANC qui est mis à la disposition du public pendant 15 jours à dater de ce jour. Le conseil en prend acte à l'unanimité.

RÉUNION DU CONSEIL DU 29/11/24

Indemnités de gardiennage de l'Église et de la Maison du Sabot pour 2024. L'indemnité pour le gardiennage de l'église assuré par M^{me} BOURDIN Marie-Thérèse, est fixée à 503,42 €. L'indemnité annuelle de gardiennage de la Maison du Sabot est fixée à 475,95 € au bénéfice de M. Lefrançois Jean.

Convention FREE - Occupation du domaine public La société FREE MOBILE souhaite installer un relais de téléphonie mobile sur une portion de la parcelle communale cadastrée section B n°551 à proximité du terrain de football avec accès via B 523, d'une surface de 70,00 m². Le projet porte sur l'installation d'un pylône d'une hauteur de 42 mètres. La durée de convention est fixée à 12 ans avec le versement d'une redevance annuelle de 4000€. Le Conseil à l'unanimité pour 12, contre 0, abstentions 0 autorise M^{me} La Maire à signer cette convention.

Révision du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) Consciente des enjeux pour son territoire et de la portée transversale du PLU, la municipalité a décidé, à l'unanimité (pour : 12), d'engager la procédure de révision générale de son PLU.

Mise à jour des tarifs communaux 2025 Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de fixer les tarifs communaux pour 2025 :

Location de la salle polyvalente

Le forfait chauffage est applicable chaque année du 01/01 au 30/04 et du 1/10 au 31/12.

Particuliers	Tarif	Avec vaisselle	Avec chauffage	Avec vaisselle et chauffage
Salle complète 1 journée (du lundi au vendredi)	265,00 €	332,00 €	311,00 €	377,00 €
Salle complète week-end et jours fériés	326,00 €	393,00 €	418,00 €	485,00 €
Particuliers hors commune	Tarif	Avec vaisselle	Avec chauffage	Avec vaisselle et chauffage
Salle complète 1 journée (du lundi au vendredi)	362,00 €	428,00 €	408,00 €	474,00 €
Salle complète week-end et jours fériés	439,00 €	505,00 €	530,00 €	597,00 €

	3 utilisations et +			
	Vin d'honneur	Salle - 2 utilisations	Sans chauffage	Avec chauffage
Associations communales	Gratuit	Gratuit	41,00 €	87,00 €
	Vin d'honneur	Salle	Avec chauffage	
Associations hors communes (1)	61,00 €	107,00 €	153,00 €	Caution 450,00 €

Vaisselle cassée

Type	Prix à l'unité
Assiette plate	3,50 €
Assiette creuse	3,60 €
Assiette dessert	3,30 €
Tasse	1,75 €
Soucoupe	1,75 €
Verre vin	1,50 €
Verre Eau	1,50 €
Flûte	1,70 €
Fourchette	1,00 €
Couteau	1,00 €
Cuillère soupe	1,00 €
Petite cuillère	0,80 €
Louche	3,40 €
Petit saladier	6,40 €
Grand saladier	7,50 €
Plat alu	11,50 €
Plat inox	11,50 €
Carafe	3,30 €

Concessions cimetière et columbarium

Hommage après funérailles	Gratuit
Vin d'honneur mariage	265,00 €
Vin d'honneur mariage avec vaisselle	332,00 €
Manifestations culturelles hors associations	55,00 €
Location aux professionnels, Du lundi au vendredi sous réserve de disponibilité, Occupation à but non commercial ou non-lucratif	100,00 €

Cimetière

Concession 30 ans	200,00 €
Concession 50 ans	350,00 €

Columbarium

Concession 30 ans	300,00 €
Concession 50 ans	500,00 €

Droits de place

Vente annuelle 4 m	60,00 €
Vente annuelle 8 m	115,00 €
Vente occasionnelle 4 m	6,00 €
Vente occasionnelle > 4 m et < 8 m	9,00 €

Multi-vente à compter du 1er janvier
Tarif dégressif à partir du 3 ^e passage - 50% du prix de base

SCHÉMA DES PISTES CYCLABLES

La Communauté de Communes a adopté son Schéma Directeur Cyclable en septembre 2023. Cet outil permet d'améliorer et d'encourager la pratique du vélo sur le territoire.



Un **circuit TRANS-BROUALAN** a été défini et la signa-



lisation sera mise en place entre les deux communes.

Aire de COVOITURAGE La communauté de communes mène des actions de sensibilisation à la pratique du covoiturage tout au long de l'année et plus particulièrement à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité qui a lieu au mois de septembre. Ainsi, des actions sont menées sur le territoire pour sensibiliser aux mobilités durables (mobilités douces, véhicules électriques, covoiturage, transport collectifs, ...). Sur le territoire de la Communauté de communes, d'ores-et-déjà 3 aires de covoiturage ont été aménagées le long de la Nationale 176 à proximité des échangeurs : de Dol-de-Bretagne sur le parc d'Activités Les Rolandières, à l'échangeur de Sains/Roz-sur-Couesnon et à l'échangeur de Saint-Georges de Gréhaigne/Pontorson. **Trois places de parking sont attribuées sur la place de l'église.**

Aménagement de la 2^{ème} tranche La 1^{ère} tranche du lotissement est quasiment vendue, il reste un lot à vendre. Ainsi l'aménagement de la 2^{de} tranche a été

LOTISSEMENT DE LA CROIX BAN
tranche 2

Votre terrain à partir de 17 960€
50,17 € TTC/m²
S'adresser à la Mairie
02.99.48.62.29

réalisé. 11 parcelles seront proposées à la vente. Les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie de Trans qui transmet à la Communauté de Communes. Un cheminement piétonnier reliera le lotissement au centre bourg par un passage aménagé près du château d'eau à l'arrière de la Mairie.

Arrivée de la fibre et commercialisation depuis le mois de juillet

Depuis le 5 juillet 2024, la commercialisation des prises du réseau fibre est possible pour 358 foyers et entreprises de Sains, 198 à Vieux-Viel, 385 à Sougeal et **461 à Trans-la-Forêt**. Ils peuvent contacter leur fournisseur d'accès à internet de leur choix afin de bénéficier d'une offre d'abonnement en fibre optique. Le déploiement est réalisé par Megalis Bretagne dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit et il s'effectue par secteur et non par commune d'ici à 2026 ; pour savoir si vous êtes éligibles, consultez le site Internet de la région Bretagne : **La fibre optique pour tous en Bretagne - Région Bretagne** et faites une recherche sur la carte à votre disposition. La Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel cofinance ce déploiement à hauteur de 308 € par prise, ce qui représente un investissement de plus de **5 millions d'euros** entre 2014 et 2027 pour l'ensemble de nos 19 communes.



FRELONS ASIATIQUES La campagne FGON pour la destruction des nids de frelons asiatiques est terminée. 7 interventions de destruction ont été nécessaires sur Trans-La-Forêt.



LE CARNAVAL dans le bourg de Trans le 13 mars.



C'est toujours un temps fort de voir les enfants du RPI défiler, costumés et chantant pour le carnaval. La pause est obligatoire à la mairie pour recevoir des bonbons bien mérités !



LA FÊTE DU RPI à BROULAN en juillet



Journée compliquée en ce jour d'élections pour les élus et certains parents qui n'a pas empêchée les enfants du RPI de présenter leurs danses et leurs chants.



Les futurs sixièmes ont fait leur adieu au primaire.

LES EFFECTIFS de la RENTRÉE 2024 à TRANS

La rentrée 2024 s'est bien passée. Les parents ont été accueillis par le traditionnel pot de bienvenue. L'école accueille 59 élèves répartis en 3 classes : une classe de TPS-PS-MS avec pour enseignante Stéphanie ROUXEL et pour ATSEM Noémie FERGUS ; une classe de MS-GS avec pour enseignante Alicia MASSON et pour ATSEM Sophie CHAUSSE ; une classe de CP-CE1 avec pour enseignant et directeur Hugo VERMESSE et pour AESH Nathalie MABILE.

Noémie FERGUS est également responsable de la garderie. Pauline ROLLAND est quant à elle responsable de l'entretien et de la cantine.

DES SORTIES

Le 20 septembre, les élèves du RPI se sont rejoints à l'étang de la Magentais pour pique-niquer avant de retourner tous ensemble à l'école de Trans-la-forêt. Les classes de maternelle pratiquent l'école dehors une fois par semaine au terrain des sports. Le 14 octobre, les élèves de l'école ont fait une randonnée en forêt de Villecartier. Enfin le 18 octobre, les maternelles puis les CP-CE1 sont allés à la médiathèque de Pleine-Fougères.

A L'ÉCOLE DE BROULAN

En 2024, l'école de Broualan a continué les activités désormais traditionnelles comme l'élevage des cochons d'Inde, objet d'intenses émotions et de nombreux apprentissages (cycle de la vie, notions d'alimentation, de reproduction, de croissance, mesures de masses, ...). De plus, les enfants apprennent ainsi à être responsable d'êtres vivants. À la récréation, les jeux et les règles sont communs, discutés et mis au point tous ensemble : chaque vendredi, la réu-

nion d'école permet aux 39 enfants scolarisés de décider de leurs activités, et de prévenir les désaccords. Avec l'appui du SDE 35 (Service Départemental d'Énergie) la classe de CM a bénéficié de 5 séances sur l'énergie qui ont été l'occasion de faire un diagnostic énergétique du fonctionnement de l'école : les enfants ont pu visiter la chaudière à bois de l'école, réfléchir à leur consommation d'eau... Puis la Communauté de Communes a elle aussi financé une série de séances sur les mobilités douces, dans le cadre de l'éducation à l'environnement. En janvier 2024 les élèves de CM2 ont été accueillis pendant une journée au collège public de Pleine-Fougères pour assister à des ateliers avec 3 auteurs-autrices d'un livre dialogué assez comique, livre qu'ils ont ensuite mis en scène. C'était l'occasion pour les futurs collégiens de découvrir les lieux et les fonctionnements de leur prochaine scolarité. Au printemps 2024, les 2 classes de l'école ont travaillé sur l'art contemporain en partenariat avec l'association Superflux, à Bazouges-la-Pérouse. Lors d'une première visite nous avons pu découvrir ce qu'est une galerie d'exposition, réaliser un film et visiter le *Parcours à Ciel Ouvert* installé dans le village.



Visiter une exposition d'art, cela s'apprend !

Lors d'une seconde visite sur le site de Bazouges, deux artistes en résidence nous ont accueilli pour un atelier : les enfants de CE2-CM1 ont réalisé une sculpture décorée de motifs colorés, les CM1-CM2 ont rencontré le photographe Emmanuel Madec, avec lequel ils ont ensuite parcouru le village de Broualan pendant 3 matinées en avril, afin de réaliser un petit livre intitulé *Portrait d'un village Berouelan*. Ce petit livre a rencontré un franc succès lors des journées de commémoration du Maquis de Broualan. Nous avons mis à la disposition des habitants quelques exemplaires à la mairie - pour la modique somme de 5€.



Dans le couloir, les photos prises dans Broualan sont exposées... un peu comme dans une exposition !

Les enfants ont eu l'occasion de participer à d'autres sorties : visite du marais de Sougéal et ateliers d'astronomie au Fort-Saint-Père pour les plus jeunes, et visite du château de Fougères pour les plus grands. Les visites et les exposés sont présentés sur le site du RPI, que nous vous invitons à consulter de temps en temps parce qu'il est régulièrement mis à jour. <https://ecoles-rpi-broualan-trans.ac-rennes.fr/>



Les grands ont accueilli leurs correspondants de Rennes : l'occasion de faire découvrir notre art de vivre, grâce aux familles qui ont tout fait pour accueillir généreusement les Rennais.

En fin d'année scolaire, les enfants ont pédalé dans la cour pour maîtriser les savoirs fondamentaux à vélo. Ils ont ensuite eu la chance d'accueillir un mécanicien cycliste, Sylvain Romé, qui est venu nous présenter son travail. Cette intervention a été très appréciée par les enfants. De même lorsque, guidée par un fils d'agriculteur laitier, la classe des grands a été accueillie chaleureusement sur le site du GAEC «*Les Petites Frimousses* à la Ville Ameline, la veille de la sortie des classes. Pour la rentrée scolaire 2024, nous avons pu réaliser notre traditionnelle *ortie de rentrée*, la randonnée à La Magentais : tous les enfants scolarisés à Broualan se rendent de l'école de Broualan à l'école de Trans en passant par l'étang de La Magentais, ce qui représente tout de même 9 km ! Les chemins creux sont l'occasion d'évocations historiques et géographiques (La Lande Tusse, le Guyoult...). À l'étang, nous avons retrouvé les camarades

RPI TRANS/BROUALAN

de l'école de Trans, puis nous sommes rentrés avec eux jusqu'à leur école, où ils nous avaient préparé un délicieux goûter. Cette journée commune avec l'école de Trans est une occasion importante de faire le lien entre nos deux écoles, de vivre des expériences communes. Nous avons profité de l'arrivée d'un autre fils d'agriculteur laitier pour renouveler l'expérience d'une visite à la ferme en octobre 2024 : cette fois-ci, nous avons été accueillis à Trans, au Grand Faye, au GAEC Charpentier. Nous avons pu visiter la ferme laitière, mais aussi un poulailler qui venait de recevoir des poussins de 4 jours : que d'émotions ! Nous avons d'autres sorties prévues pour la suite de l'année scolaire : un atelier de ferronnerie d'art pour les CM1-

CM2, la visite du site antique de Corseul, l'étude des zones humides organisée par les animateurs de la Communauté de Communes...

LES FÊTES DU RPI

Trans-à-la-Bougie, salle des fêtes de Trans, samedi 14 décembre 2024. Chants des enfants, Bonnes choses à manger et à boire. Le père Noël fera le déplacement et tout se terminera par une *Boum de Noël*.

En 2025, la fête de l'école, dimanche 29 juin, exceptionnellement à la salle des fêtes de Trans.

LES SYNDICATS

Le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT se lance dans l'expérimentation !

Dans le cadre de son plan de résilience 2024-2030, les EAUX DE BEAUFORT se lance sur une démarche vertueuse d'anticipation des manques d'eau en travaillant à l'échelle du quartier sur l'ensemble de son territoire. Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le syndicat des EAUX DE BEAUFORT vous fera vivre l'expérience d'un abaissement de la pression de votre alimentation en eau potable. Chaque test s'accompagnera d'une campagne de formation individuelle, par un porte à porte, avec distribution de limiteur de débit de douche, sablier de douche, et flyers d'informations sur : -Où vont nos volumes ? 3 types de volumes (essentiels,

techniques et loisirs), le Réducteur de pression réglé à 1,5-2 bars et comment prendre une douche avec 10-15 litres ? **Dans quel but ?** Vous préparez aux périodes de sécheresses et gagner des volumes quotidiennement (décaler la date de coupure d'eau) et sensibiliser la population aux économies d'eau et se préparer à un éventuel plan ORSEC ; une population préparée et ayant déjà vécu l'expérience de la limitation de l'accès à l'eau potable nous permet de nous sentir prêt et, d'adapter notre logement et quotidien. **Que se passe-t-il quand on réduit la pression ?** L'eau coule toujours mais à tout petit débit. On adapte ses usages et on prend conscience de l'importance de l'eau dans son quotidien.

L'EAU EST PRÉCIEUSE, PRÉSERVONS-LA !





Trans'form Ze Farm présente

CONTES d'HIVER Trans-la-Forêt

spectacle / goûter
avec Marie Chiff'mine
"Paroles de brouettes"






6-11 ans : 3 € // 12-99 ans : 6 €

Samedi 4 Janvier
----- 16H -----
au Bar "le TY COAT"

www.facebook.com/transarts35/




LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

L'AMICALE LAÏQUE

Le 15 septembre a eu lieu un nouvel événement organisé par l'amicale laïque à la salle des fêtes de Trans la Forêt qui a permis de réunir les familles autour d'une journée festive de début d'année.



Au programme : spectacle *le Mâle Adroit* de Ari (clown, magicien, jongleur) très apprécié par parents et enfants ; pique-nique dans le jardin de la salle des fêtes ; balades à poney ; activité danse zumba et buvette/gâteaux/barbes à papa.

Parents et enfants ont passé une très bonne journée dans



une bonne ambiance sous un beau soleil. Les enfants se sont beaucoup amusés en profitant de plusieurs activités.



Trans-à-la-Bougie : notre traditionnelle fête de Noël s'est déroulée, bien au chaud, le samedi 14 décembre 2024 à la salle des fêtes de Trans. Les enfants ont chanté et dansé avant l'arrivée du Père Noël qui a distribué des bonbons. Une boum a terminé la soirée en beauté.

Dindes et champagne : grilles de jeu distribuées le 18 octobre 2024, retour des grilles complètes auprès des professeurs pour le 29 novembre 2024, distribution des lots dindes et champagne : salle des fêtes de Trans entre 16h et 18h le samedi 14 décembre.

Calendrier 2024-2025 :

Voici les actions que nous prévoyons d'organiser tout au long de l'année scolaire pour financer les sorties scolaires et pour faire vivre les moments festifs de toute la communauté du RPI.

Ventes de gourmandises salées et sucrées à la sortie des classes dans les 2 écoles le lundi à Trans, et le vendredi à Broualan :

A Trans : lundi 27 janvier 2025, lundi 24 février 2025, lundi 28 avril 2025, et lundi 26 mai 2025.

A Broualan : vendredi 31 janvier 2025, vendredi 28 février 2025, vendredi 25 avril 2025, et vendredi 23 mai 2025.

Repas à Trans : date à confirmer, courant mars 2025.

Après-midi jeux de société : le dimanche 18 mai 2025 à la salle des fêtes de Broualan, en coordination avec la dizaine sans écran (manifestation nationale suivie par l'éducation nationale en lien avec la Communauté de communes).

Vente de charbon : juin 2025

Fête de fin d'année : dimanche 29 juin 2025 à la salle des fêtes de Trans (l'école de Trans sera en travaux).

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE - CITOYENS DE LA PAIX



Le 8 mai et le 11 novembre, l'association et la municipalité se sont retrouvées autour du monument aux morts afin de commémorer les combattants morts au combat du-



rant les deux guerres mondiales.

Les jeunes s'impliquent dans les cérémonies en lisant les discours ou en portant les drapeaux. Une nouvelle génération prête à prendre la relève !

L'ACCA

Pour l'année 2023-2024, plus de 550 000 € de dégâts ont été recensés et 6500 sangliers ont été prélevés sur le département dont 17 sur la commune. Pour limiter les dégâts, des battues sont organisées tous les 15 jours, souvent à la demande des propriétaires ou exploitants. Au printemps 2025, un comptage des lièvres sera organisé afin de voir si cette chasse pourra reprendre après 9 ans d'arrêt. Le 22 mars, l'ACCA proposera une choucroute à emporter.



LE COMITÉ DES FÊTES



L'association a élu un nouveau bureau au début de l'année : Mickaël Blanchard est élu président, Nelly Adler vice-présidente. Le trésorier est Pierre-Yves Juhel avec Bénédicte Auvray en tant que trésorière adjointe, et enfin Sue Swan a été élue secrétaire avec Élisabeth Bourdin comme secrétaire adjointe.

Les animations 2024 : Concours de Belote en mars et en novembre ; Vide-greniers le 8 mai ; Trans à La Bougie avec l'Amicale ; Décoration du bourg à Pâques et à Noël avec les bénévoles et les agents techniques pour la pose des guirlandes

Pour 2025 : un concours de Belote aura lieu le samedi 15 mars et le vide-greniers est maintenu à la date du 8 mai autour de l'église.

LE CLUB DE LA BONNE ENTENTE

Le dernier mardi du mois, les membres du Club se réunissent pour jouer aux cartes, au scrabble ou pour le plaisir de se retrouver. En 2024, le repas à emporter ou en salle en début d'année a été une réussite. Le pique-nique de Juin, tout comme le goûter de Noël et sa tombola sont très appréciés par les adhérents.

En 2025 : le concours de Tarot : 11 mars ; le repas à emporter et en salle : le 29 mars et le loto : 14 octobre Evidemment, galette des rois, crêpes de la Chandeleur, le pique-nique et les réunions mensuelles des derniers mardis du mois continuent !



LES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

PLEINE-FOUGERES SOLIDARITE-ENTRAIDE

Cette association créée en avril 1987, poursuit ses actions sur le canton à la demande des services sociaux et des mairies que nous remercions pour les subventions accordées.

Ces aides correspondent aux besoins urgents des personnes aidées qui ne s'inscrivent pas dans la durée : colis alimentaires, aides diverses.... Jusqu'à ce jour un vestiaire était existant à Pleine-Fougères, au vu des demandes peu nombreuses celui-ci sera fermé définitivement. Merci aux membres de l'association qui s'impliquent tout au long de l'année. En cette fin d'année, permettez-moi avec tous les membres de vous offrir nos meilleurs vœux. Solidairement.

La responsable, Marie-Thérèse Duchemin



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

DON DE SANG : le 4 décembre, notre équipe de bénévoles était là pour accueillir les 58 donneurs qui se sont présentés à la collecte de sang total à Pleine-Fougères. Merci pour votre fidélité et félicitation aux 5 nouveaux donneurs. Merci aussi pour les 7 nouvelles promesses de don de Plasma. **DON DE PLASMA :** depuis novembre 2023, suite aux nombreuses promesses de don récoltées lors des 4 collectes de sang de Pleine-Fougères, une trentaine de covoiturages ont été organisés. Merci à la générosité des donneurs de Plasma : 90 dons ont ainsi été réalisés dans une ambiance conviviale durant le transport à la Maison du Don de Rennes ! Bravo et continuons sur cette lancée, les patients ont tant besoin des bienfaits des médicaments dérivés du plasma (chimiothérapie, immunothérapie...).

Covoiturage Rennes Nicolle : 06 80 53 67 53.



«On connaît le don de sang mais on n'a pas toujours conscience que le besoin est quotidien. On répond facilement aux appels d'urgence puis... on oublie ! Il faut donc dire et redire que ce don est important tout le temps et que le sang est irremplaçable. En tant que Bénévole, nous sommes proche des donneurs. Nous n'avons pas avec eux des rapports professionnels donc nous ne touchons pas la même corde, et quand on parle des patients, ça marche encore mieux !» Stéphanie
Notre Amicale souhaite partager avec tous ses donateurs la Galette des Rois et vous invite **le vendredi 17 janvier 2025 à 18h30**, Espace Eon Brune, salle Marie-Jeanne. Merci de vous inscrire auprès de : **Marcel 06 62 42 54 36** pour une meilleure organisation.

La prochaine collecte de sang sera le vendredi 21 février 2025

S'inscrire sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli *Don de sang* ou **Marcel : 06 62 42 54 36**. **Rappel :** peser +de 50 kg, avoir entre 18 ans et 70 ans, se munir de sa Carte d'Identité. Nous vous présentons tous nos Vœux de réussite et de santé pour 2025 ! A très bientôt !

LES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

Le calendrier des collectes de sang 2025

Dol de Bretagne
(salle Chateaubriand)

Lundi 17 février	14h15-18h30
Mardi 15 avril	14h15-18h30
Vendredi 18 juillet	14h15-18h30
Mardi 21 octobre	14h15-18h30
Lundi 29 décembre	14h15-18h30

Pleine-Fougères
(salle Serge Gas)

Vendredi 21 février	14h30-18h20
Mercredi 21 mai	14h30-18h20
Mardi 29 juillet	14h30-18h20
Lundi 8 décembre	14h30-18h20

Pour réserver votre rendez-vous :



dondesang.efs.sante.fr



06 62 42 54 36

Avec les compliments du Président et de tous les bénévoles de l'association pour le don de sang de Pleine-Fougères.

Merci d'avoir donné et de continuer à donner !



ADMR

L'ADMR assure bien sûr l'accompagnement à domicile des personnes de tous âges mais elle propose aussi des moments de convivialité, notamment pour rompre l'isolement des personnes bénéficiaires de ses services. Aussi, cet été, l'association de Pleine Fougères a organisé un après-midi Jeux de société, ouvert aux seniors et aux familles dans une salle du restaurant du Max-Lou-En. Le transport des bénéficiaires ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens a été entièrement assuré par les bénévoles. 22 personnes (dont 3 enfants) se sont réunies autour des tables pour découvrir, apprendre ou utiliser les jeux mis à disposition par des bénévoles ou empruntés à la ludothèque (loto, cartes, jeux de réflexion et d'adresse etc.), le tout dans une ambiance musicale et intergénérationnelle, l'âge des participants variant de 7 ans à 90 ans. C'était aussi pour les présents l'occasion de faire connaissance ou de retrouver des personnes connues. L'après-midi s'est conclu par un goûter, offert par l'association, dans une ambiance détendue et joyeuse. Les participants ont fait part de leur forte satisfaction



quant à l'organisation de l'après-midi et au bon moment passé ensemble. Certains ont souhaité recommencer très vite : c'est bien noté pour cet automne.

ADMR, renseignements au 02 99 48 66 51



Madame Janine LE JANVRE, Maire,
Les adjoints, le conseil municipal,
Le personnel administratif et technique,
vous présentent, ainsi qu'à vos proches,
Leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.
Ils vous invitent à la cérémonie des vœux
qui aura lieu à la salle polyvalente :

Le samedi 11 janvier 2025 à 11 h.

Réponse souhaitée pour le 05 janvier. 01 99 48 62 29 ou mairie-trans-la-foret@wanadoo.fr

« Dans un bon piège, il y a toujours un bon nid »

